

COMMUNIQUÉ DE PRESSE modificatif

Nancy, le 10 septembre 2025

La Région Grand Est investit pour vous :

A31 – Travaux de rénovation du Viaduc d'Autreville – Coupures de la circulation de nuit du 9 au 12 et du 16 au 19 septembre

Afin d'améliorer la sécurité et la qualité des infrastructures routières, les travaux de rénovation du viaduc d'Autreville, réalisés sur l'A31, se poursuivent. Ces travaux sont conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Est, placée sous la responsabilité de la Région Grand Est depuis le 1^{er} janvier 2025.

Suite aux intempéries dans la nuit du 8 au 9 septembre, le calendrier initialement communiqué a été modifié comme suit :

Ces travaux entraîneront :

>>> Une coupure de la circulation sur l'A31 de 20h00 à 6h00 :

- Dans le sens Nancy vers Metz : **les nuits du mardi 9 au vendredi 12 septembre 2025.**
- Dans le sens Metz vers Nancy : **les nuits du mardi 16 au vendredi 19 septembre 2025.**

Attention : la nuit du mercredi 17 septembre au jeudi 18 septembre la coupure interviendra de 19h30 à 6h

>>> Une limitation de la vitesse à 70 km/h au droit du chantier de 6h00 à 20h00 :

- Dans le sens Nancy vers Metz : **les journées du 10 et du 11 septembre.**
- Dans le sens Metz vers Nancy : **les journées du 17 et du 18 septembre.**

Les déviations pendant les nuits de coupure s'effectueront comme suit :

- Dans le sens Nancy vers Metz : l'autoroute sera fermée à hauteur de Belleville. Les usagers emprunteront l'itinéraire S13 jusqu'à l'échangeur de Lesménils (par Pont-à-Mousson).
- Dans le sens Metz vers Nancy : l'autoroute sera fermée à hauteur de Lesménils. Les usagers emprunteront l'itinéraire S14 jusqu'à l'échangeur de Belleville (par Pont-à-Mousson).

Pour une route et un chantier plus sûrs, la DIR Est et la Région remercient les conducteurs de leur patience.
Elles leur recommandent la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

